

Dynamiques des violences interpersonnelles

Outils pour une approche intégrée

CERTIFICAT UNIVERSITÉ ET HAUTE ÉCOLE

ÉDITION 2025



16 janvier 2026

Animée par des
expert.e.s

Vous souhaitez vous former à la détection et l'accompagnement de situations de violences à l'égard des publics vulnérables ou stigmatisés ?

Et vous êtes professionnel.le de la santé, du social, acteur.rice de la santé publique, de l'enseignement, du judiciaire et de la criminologie.

Formation Interdisciplinaire

Module Thématique 3 - Violences à l'égard des publics vulnérables ou stigmatisés

Objectifs	A l'issue de la formation, les participant.es seront outillé.es pour : • Mobiliser les concepts et savoirs relatifs aux dynamiques des violences à l'égard des publics vulnérables ou stigmatisés • Oser une démarche pro-active face aux situations à risque et aux violences qui ne se disent pas • Créer et engager le changement dans un partenariat avec la personne • Construire un parcours d'accompagnement • Expérimenter l'interdisciplinarité • Mettre en oeuvre des projets médico-psycho-sociaux, juridiques et de santé publique
Modalités pratiques	Les vendredis de 9H00 à 17H30 et samedis de 9h00 à 13H00, sur le Campus Erasme • 16-17 janvier • 6-7 février • 6-7 mars • 27-28 mars
Options pédagogiques	Des cours interactifs en présentiel et en ligne, tables rondes avec des expert.es du réseau spécialisé, supervisions de cas, visite de sites opérateurs, mise à disposition d'outils d'aide à la pratique.
Formateur.rices	Une équipe d'enseignant.es de l'académique et de l'associatif

Plus d'informations
sur notre site



www.dmgulb.be

Candidature à envoyer à
anne-marie.offermans@ulb.be
Nombre limité de participant.es

Inscription

Module à la carte : 450 €
Prix du minerval : 2000 €
Alumini ULB/HELB : 1600 €
Conditions particulières Assistant.e MG

Accréditation INAMI et avocats.be
Congé-éducation payé

Une formation certifiante : options et thématiques au choix

- **Module Thématique 3 (janv-avril 2026) - Violences à l'égard des publics vulnérables ou stigmatisés**
- **Module Thématique 4 (avril-juin 2026) - Maltraitements envers les personnes âgées**
- **Module Transversal Corequis obligatoire (janv-mars 2027) - Violences Interpersonnelles**
- **Module Thématique 1 (avril-juin 2027) - Violences entre (ex-)partenaires et violences sexuelles**
- **Module Thématique 2 (sept-déc 2027) - Maltraitements des enfants et enfants co-victimes**

Les modules peuvent être suivis à la carte ou être cumulés en vue de l'obtention du Certificat.